



TRI DES BIODÉCHETS 2019

Mode d'emploi

un nouveau service pouvant **réduire de moitié** votre production de déchets du bac gris* et protéger l'environnement



* les biodéchets représentent en moyenne **48% du poids des ordures ménagères résiduelles** en Alsace Centrale, chiffres SMICTOM 2017



2019 :

Une collecte des biodéchets dans des conteneurs dédiés, pour toute l'Alsace Centrale

Courant 2019, tous les foyers seront informés et équipés pour pouvoir trier leurs biodéchets et les amener dans de nouveaux conteneurs. Mode d'emploi.

Attention : si vous compostez déjà chez vous, continuez ! Le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas.

Pourquoi ?

- Les biodéchets représentent 48 % du poids de nos bacs gris : trier les biodéchets est le geste le plus simple et le plus efficace pour réduire ses déchets non recyclables.
- Le traitement des déchets non recyclables est de plus en plus coûteux, pour les finances publiques et pour l'environnement. Il est urgent d'agir et de réduire notre production de déchets.
- Grâce à la méthanisation, les biodéchets deviennent une ressource pour l'Alsace et l'émission de gaz à effet de serre est réduite, ce qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

78%

des habitants sont favorables à une filière de collecte des biodéchets
Qualitest 2017



Comment ?

Le SMICTOM a déployé un réseau de conteneurs (Points d'Apports Volontaires Biodéchets) sur les 90 communes d'Alsace Centrale. Un bioseau va être mis gracieusement à votre disposition. Au quotidien, vous y déposerez vos biodéchets 1 que vous apporterez ensuite au conteneur 2. Les conteneurs seront ensuite collectés et vos biodéchets seront ainsi traités par méthanisation 3.

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE



1 Au quotidien, vous déposez vos biodéchets dans votre bioseau.

Quelques gestes simples et rapides !

2 Quand il est plein, vous déposez votre sac kraft de biodéchets dans le conteneur dédié.

Localisation des conteneurs : www.smictom-alsacecentrale.fr #carte



AUTORISÉS DANS LE BIOSEAU :



Épluchures, fruits et légumes abîmés



Restes de repas



Pains et céréales



Coquilles d'œufs



Marc de café et sachets de thé



Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc



Os, viandes, poissons, produits de la mer



Laitages

INTERDITS :



Huiles



Emballages, films plastiques, capsules de café



Cendres, litière



Déchets verts du jardin

3 Le prestataire du SMICTOM vide et nettoie les conteneurs. Vos biodéchets sont ensuite méthanisés.

La méthanisation est une « digestion » vertueuse des biodéchets effectuée en Alsace, sur le site de Ribeauvillé. Elle permet :



UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE :

les biodéchets produisent en se décomposant du **biogaz, alternative locale du gaz naturel**



UNE PRODUCTION DE CHALEUR :

le processus de méthanisation **dégage de la chaleur**, utilisée pour chauffer de l'eau ou des bâtiments



UNE PRODUCTION D'ENGRAIS :

le « jus » obtenu par méthanisation, appelé **digestat, est un engrais naturel précieux pour les agriculteurs**. Alternative plus écologique que les engrais de synthèse, il est bénéfique pour les sols d'Alsace et préserve la nappe phréatique.

Comment récupérer mon kit biodéchet ?

Votre kit contient un bioseau et 100 sacs krafts compris dans votre redevance. Pour le récupérer :



Si vous habitez en immeuble, des ambassadeurs biodéchets passeront courant août à votre domicile vous remettre votre kit.

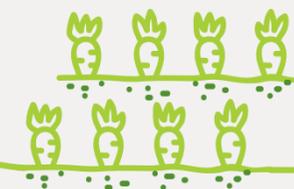


Si vous habitez en maison, vous êtes invités à retirer votre kit, muni de votre carte OPTIMO* :

du 1^{er} au 31 août
à la déchèterie de Villé,
ZI de Triembach-au-Val

Si vous ne récupérez pas votre kit avant le 31 août, vous pourrez toujours le retirer à votre mairie, muni de votre carte OPTIMO.

* demande de carte OPTIMO et horaires d'ouvertures des déchèteries sur www.smictom-alsacecentrale.fr





Moins de biodéchets dans le bac gris, c'est aussi :



Le compostage

Si vous compostez chez vous, continuez ! C'est le moyen le plus vertueux pour traiter vos biodéchets. Vous pourrez parallèlement disposer d'un bioseau pour déposer aux conteneurs les déchets que vous ne compostez pas (restes de viandes, laitages...).

Vous souhaitez vous mettre au compost ? Le SMICTOM met à votre disposition un guide pratique et des conseils. En immeuble ou en collectivité, vous pouvez également mettre en place un composteur partagé. Les guides composteurs du SMICTOM sont à votre service pour vous aider.

Plus d'infos : www.smictom-alsacecentrale.fr #compost

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Chaque habitant jette en moyenne 12 kg de nourriture chaque année... **Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, pensez à anticiper vos menus et cuisinez vos restes.**

Conseils et astuces sur www.smictom-alsacecentrale.fr #antigaspi

Objectif Zéro Déchet pour l'Alsace Centrale

Toute l'Alsace Centrale est engagée dans une démarche qui vise à réduire au maximum la production de déchets et à optimiser leur traitement. Le traitement des biodéchets est un élément clé de cette politique environnementale ambitieuse pour le territoire. Il contribue également à l'économie circulaire et à l'amélioration de la qualité des sols et des eaux souterraines. **Chaque geste compte, et le SMICTOM vous remercie d'avance pour votre implication !**

Pour plus d'informations et pour vos démarches en ligne

Consultez notre site www.smictom-alsacecentrale.fr
Suivez notre page Facebook

Notre service aux usagers est à votre disposition au
2 rue des Vosges à Scherwiller, du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

ou par téléphone au **03 88 92 27 19**

Un beau métier pour la planète !



www.smictom-alsacecentrale.fr

Restez connecté(e), retrouvez-nous sur Facebook

